



## RÈGLEMENT OFFICIEL

### CONCOURS INTITULÉ

« C'est tous les jours les vacances avec Metro » (le « **Concours** »)

18 avril 2017

- 1. ORGANISATEUR.** Le concours est tenu par Metro Richelieu inc. (l'« **Organisateur** » ou l'« **Organisateur du Concours** »).
- 2. DURÉE.** Le concours se déroule dans les magasins Metro du Québec au cours de la période suivante (« **Durée du Concours** »)

Début du Concours:

Date : 18 mai 2017

Heure : À l'ouverture des magasins participants

Début des inscriptions :

Date : 18 mai 2017

Heure : 00:01 AM Heure de l'Est (ET)

Fin du Concours :

Date: 21 juin 2017

Heure : À la fermeture des magasins participants

Fin des inscriptions :

Date : 21 juin 2017

Heure : 11:59:59 PM Heure de l'Est (ET)

### **3. ADMISSIBILITÉ**

Le Concours s'adresse à toute personne résidant de la province du Québec ayant atteint l'âge légal de la majorité à la date de participation.

Sont exclus: les administrateurs, dirigeants, cadres, employés, mandataires, agents et représentants de l'Organisateur du Concours, de sa société mère, de toutes sociétés, fiducies ou autres entités juridiques contrôlées par ou liées à celles-ci, de tous Magasins participants, des agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours, ainsi que les membres de la famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère, conjoint légal ou de fait, nonobstant leur lieu de résidence) des personnes susmentionnées ou les personnes avec qui ils sont domiciliés (qu'elles aient ou non un lien de parenté).

#### **4. PARTICIPATION/AUCUN ACHAT REQUIS**

**Aucun achat n'est requis pour participer ou gagner. Un achat n'accroît pas les chances de gagner.**

Le Concours se déroule dans les magasins Metro et Metro Plus participants dans la province de Québec (les « **Magasins participants** »).

##### **Comment obtenir un code de participation:**

**Participation avec achat.** Sous réserve de disponibilité, obtenez un code de participation sur le reçu de caisse dans un des magasins participants à l'achat d'un produit participant.

- 1.1 Pour participer, rendez-vous chez Metro, et faites l'achat de l'un des produits participants. Un coupon avec un code de participation sera automatiquement émis à la caisse lors de votre achat. Voir la liste des produits participants en annexe.
- 1.2 Par la suite, rendez-vous sur le formulaire prévu à cet effet à l'adresse suivante : [metro.ca/vacances](http://metro.ca/vacances). Vous devrez y inscrire votre code unique ainsi que les différentes informations demandées telles que votre nom, prénom et adresse complète. Vous avez jusqu'au 21 juin 2017 à 11:59:59 PM pour vous inscrire.
- 1.3 Les reproductions ne sont pas acceptées.

**Participation sans achat.** Pour participer au concours sans achat, rédigez lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant en quoi constituerait vos vacances inoubliables au Québec, accompagnée de votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone et adresse courriel. Veuillez la poster, dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 7151, rue Jean-Talon Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H1M 3N8, afin qu'elle soit reçue au plus tard le 14 juin 2017 ou postdatée de cette même date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et vous serez inscrit au concours.

##### **Chances supplémentaires de participer :**

###### **1) Membres Metro&moi :**

Une chance supplémentaire de participer au concours sera octroyée aux membres Metro&moi qui cocheront la case : « Je suis membre Metro&moi », lors de l'inscription au concours à l'adresse [www.metro.ca/vacances](http://www.metro.ca/vacances) et qui fourniront leur numéro de membre comme preuve. Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible de recevoir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat ».

###### **2) Communications électroniques :**

- a. Une chance supplémentaire de participer au concours sera octroyée à ceux qui cocheront la case : « Je désire recevoir l'infolettre metro.ca qui inclut :
  - des idées recettes et un menu inspiré des spéciaux de la circulaire
  - des informations sur l'alimentation
  - des offres spéciales et des promotions
  - de l'information sur nos produits et nos services » lors de l'inscription au concours à l'adresse

[www.metro.ca/vacances](http://www.metro.ca/vacances). Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible de recevoir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat ».

- b. Une chance supplémentaire de participer au concours sera remise à ceux qui cocheront la case : « Je désire recevoir des nouvelles, des offres et des promotions en lien avec le programme metro&moi, ainsi que des invitations à donner mon opinion par sondage, le tout envoyé sous forme de communications électroniques de Metro Inc. et de Metro Richelieu Inc. » lors de l'inscription au concours à l'adresse [www.metro.ca/vacances](http://www.metro.ca/vacances). Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible de recevoir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat ».
- c. Une chance supplémentaire de participer au concours sera remise à ceux qui cocheront la case : « Je désire recevoir des offres, sondages et promotions occasionnels présentés par Metro dont certaines peuvent être en association avec des partenaires de confiance », lors de l'inscription au concours à l'adresse [www.metro.ca/vacances](http://www.metro.ca/vacances). Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible de recevoir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat ».

Comment participer :

Le code de participation sur le reçu caisse comprend un code numérique de 18 caractères à inscrire sur le formulaire se trouvant à l'adresse suivante : [metro.ca/vacances](http://metro.ca/vacances) pour courir la chance de gagner l'un des 35 lots voyages d'une valeur de 2000\$.

Afin de vous inscrire, rendez-vous à l'adresse « [www.metro.ca/vacances](http://www.metro.ca/vacances) » avec, en main, votre code de participation. Entrez le code d'accès de dix-huit (18) chiffres et complétez tous les champs, notamment votre nom, prénom, adresse courriel, code postal et toute autre information demandée. Déclarez que vous avez lu et accepté toutes les conditions du règlement en cochant la case à cet effet. Tous les champs de saisie de données du formulaire d'inscription doivent être remplis, sauf s'il est indiqué que l'information est facultative. À travers le formulaire d'inscription, vous pouvez obtenir trois chances supplémentaires de participer, soit en : inscrivant votre numéro de membre metro&moi, cochant la case « S'inscrire à l'infolettre metro.ca » et cochant la case « .... »

Vous pouvez vous inscrire sur le site web du 18 mai 2017 au 21 juin 2017. Suivez les instructions pour participer au concours.

Inscription sans accès à un ordinateur, connexion internet et/ou adresse courriel. Si vous voulez participer au concours, mais n'avez pas accès à un ordinateur, réseau internet ou une adresse courriel, vous pouvez vous inscrire en envoyant une demande écrite à l'Organisateur. La demande devra inclure le code de participation de 18 caractères, votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal et numéro de téléphone. Veuillez poster la demande, dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 7151, rue Jean-Talon Est, 3e étage, Montréal (Québec), H1M 3N8, afin qu'elle soit reçue avant le 14 juin 2017 ou postdatée de cette même date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et vous serez inscrit au Concours.

Chaque code d'accès ne peut être utilisé qu'une seule fois pour vous inscrire au Concours.

**Limite (participation avec et sans achat) :** Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés:

- Un code de participation (1) par personne, par transaction.
- Une (1) chance supplémentaire de participer au concours, sur la Durée totale du Concours, peut être remise aux membres qui inscriront leur numéro de membre dans le formulaire d'inscription.
- Trois (3) chances supplémentaires de participer au concours, sur la Durée totale du Concours, peuvent être remises à tous les membres qui s'inscriront aux communications électroniques de Metro. Suivre les instructions sous la rubrique « Chances supplémentaires de participer ».
- Un (1) seul prix peut être gagné par personne
- Une (1) demande de participation sans achat par personne et par enveloppe suffisamment affranchie. Chaque texte doit être différent.
- Au total, cinq (5) lettres seront donc admissibles pour ceux qui participeront uniquement via le processus de participation sans achat.

## 5. PRIX

Les prix à être gagnés et leur valeur respective approximative de vente au détail est :

Description	Nombre de prix	Valeur approximative par prix	Chances de gagner par prix
<p>Un prix par jour, constitué de :</p> <p>a. Une (1) carte cadeau Hôtellerie Champêtre d'un montant de 1000\$ CAN</p> <p>b. Une (1) carte cadeau Ultramar d'un montant de 300\$ CAN</p> <p>c. 1 forfait de 4 billets (2 adultes, 2 enfants) chez Exploramer pour une visite + cueillette poisson d'une valeur de 105\$.</p> <p>d. 1 laissez-passer de 2 entrées pour l'expérience thermale chez Strom Spa, d'une valeur de 70\$.</p> <p>e. 1 laissez-passer de 4 billets (2 adultes, 2 enfants) chez Arbraska ADND d'une valeur de de 125\$.</p> <p>f. 1 forfait famille pour location d'équipements chez Eco Recreo Gaspé ou Montréal combiné à 1 forfait famille chez Voiles en voiles Montréal d'une valeur totale de 195\$.</p> <p>g. 1 carte-cadeaux d'une valeur de 70 \$au Parc de la Gorge de Coaticook et Foresta Lumina, valide pour les produits offerts au Parc de la Gorge (Foresta Lumina, camping,</p>	35	La valeur au détail approximative de chaque lot est de 2 202,25\$ CAD.	Les chances de gagner dépendent du nombre de participations valides enregistrées sur la Durée du Concours

<p>randonnée pédestre, vélo de montagne et plus)</p> <p>h. 70\$ en billets échangeables Au Sommet (DÉTAILS)</p> <p>i. 2 remontées télécabine été adultes (valeur 20,99\$ chacune) et 2 remontées télécabine été enfants (valeur 16,99\$ chacune) d'une valeur totale de 75.96\$ à la Station Mont Tremblant</p> <p>j. 1 entrée famille à la plage + entrée famille avec Aquazila (pour 4 personnes) au Parc Jean Drapeau d'une valeur de 67\$. Valide tout l'été, du 21 juin au 4 septembre 2017.</p> <p>k. 1 paire de billets Calyspo/Valcartier (parc aquatique extérieur) d'une valeur de 132,20\$. Ces billets seront valides pour un ou l'autre des parcs aquatiques pour l'été 2017.</p>			
--	--	--	--

### TIRAGE

Prix #	Date du tirage	Heure du tirage	Lieu du tirage
1-2-3-4-5-6	24 mai 2017	11h00 AM	Bob Agence  774, rue Saint-Paul Ouest, Montréal (Québec) H3C 1M4
7	25 mai 2017		
8	26 mai 2017		
9	29 mai 2017		
10-11-12	30 mai 2017		
13	31 mai 2017		
14	1 <sup>er</sup> juin 2017		
15	2 juin 2017		
16	5 juin 2017		
17-18-19	6 juin 2017		
20	7 juin 2017		
21	8 juin 2017		
22	9 juin 2017		
23	12 juin 2017		
24-25-26	13 juin 2017		
27	14 juin 2017		
28	15 juin 2017		
29	16 juin 2017		
30	19 juin 2017		
31-32-33	20 juin 2017		
34	21 juin 2017		
35	22 juin 2017		

## **RÉCLAMATION DES PRIX**

Afin d'être déclaré gagnant d'un prix, tout participant doit :

- a) être joint par téléphone ou courriel, à l'entière discrétion de l'Organisateur du Concours, dans les dix (10) jours suivants le tirage. Tout participant sélectionné qui ne pourrait être joint à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par l'Organisateur pendant cette période sera disqualifié, et un nouveau tirage sera effectué afin d'attribuer le prix. Dans l'éventualité où un participant sélectionné était joint par courriel, il devra y répondre en se conformant aux instructions données qui y sont prévues, le cas échéant. Tout courriel de notification d'un prix suivi d'une mention à l'effet que le message n'a pu être délivré entraînera la disqualification du participant et la sélection d'un nouveau participant
- b) Garder l'original du coupon sur lequel apparaît le Code de participation pour réclamer son prix.
- c) Remplir et signer le formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité (le « formulaire de déclaration ») indiquant qu'il a respecté toutes les conditions prévues au présent règlement, qui lui sera transmis par courrier, télécopieur ou courriel par les organisateurs du concours et le retourner, avec le coupon sur lequel apparaît le Code de participation, afin qu'ils le reçoivent dans les dix (10) jours suivant sa réception à l'adresse indiquée lors de l'appel. Les organisateurs du concours recommandent aux participants de conserver une copie du coupon sur lequel apparaît le Code de participation et d'envoyer leur coupon sur lequel apparaît le Code de participation original par courrier recommandé et non par poste régulière.
- d) Répondre correctement à la question d'habileté mathématique sur le formulaire de déclaration et d'exonération (le « formulaire de déclaration »).
- e) Sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie.
- f) Le non-respect de l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou le refus du prix entraînera son annulation. Tout prix non réclamé sera annulé.

Dans l'éventualité où un participant sélectionné est disqualifié et qu'un nouveau tirage est effectué afin d'attribuer le prix, les délais prévus ci-dessus ne s'appliqueront pas et l'Organisateur informera ce nouveau participant sélectionné des nouveaux délais.

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, l'Organisateur du Concours pourra, à sa discrétion, annuler le prix ou effectuer un nouveau tirage parmi les inscriptions admissibles restantes jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant.

## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

**Disqualification.** Tous documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les coupons de participation et Formulaires de déclaration et d'exonération de responsabilité, sont sujets à vérification par l'Organisateur du Concours. Les participations comportant des erreurs ne seront pas admissibles ainsi que celles qui ont sont incomplètes, illisibles, mutilées, frauduleuses, détériorées ou comportant une erreur d'impression ou qui ont été trafiquées, modifiées, falsifiées, reproduites ou obtenues illégalement. Les participants qui ne se seront pas conformés au présent règlement sont susceptibles d'être exclus du présent Concours et de tout concours ou promotion que l'Organisateur tiendra dans le futur, incluant, sans limitation, tout participant coupable ou soupçonné : (i) d'avoir trafiqué des

bulletins de participation ou du matériel, le traitement des participations, le déroulement du Concours ou tout élément technique ou mécanique du Concours, ou (ii) d'avoir endommagé délibérément les sites Internet, les pages Internet et les applications relatives au présent Concours ou d'avoir saboté le déroulement légitime du Concours, ou (iii) d'avoir enfreint le présent règlement, ou (iv) d'avoir utilisé un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants, ou (v) d'avoir obtenu des inscriptions au-delà de la limite permise, ou (vi) d'avoir utilisé plusieurs noms, identités, adresses électroniques et/ou tout système ou programme automatisé pour s'inscrire ou participer au concours, ou (vii) d'avoir perturbé le déroulement du Concours de quelque autre manière, ou (viii) d'avoir ou agi de manière déloyale ou de manière à nuire ou dans l'intention d'importuner, tourmenter, menacer ou harceler une autre personne. LE PARTICIPANT OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI TENTE DÉLIBÉRÉMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET, UN ÉQUIPEMENT, UNE APPLICATION OU UNE TECHNOLOGIE EMPLOYÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS OU DE PORTER ATTEINTE À L'EXPLOITATION LÉGITIME DU CONCOURS COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE ET UN DÉLIT CIVIL ET L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE, EN TEL CAS, LE DROIT DE DÉNONCER CETTE PERSONNE AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES ET D'EXIGER DE CETTE PERSONNE TOUS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUE LA LOI LUI PERMET DE RÉCLAMER.

**Vérification.** Les coupons de participation, les demandes de participation sans achat et les formulaires de déclaration et d'exonération sont sujets à vérification par les organisateurs du concours. Toute information qui est, selon le cas, incomplète, illisible, reproduite à la main ou mécaniquement, endommagée, frauduleuse, obtenue de source non autorisée, remise, transmise ou reçue en retard, ne comportant pas la bonne réponse à la question d'habileté mathématique ou autrement non conforme, pourra être rejetée et ne donnera pas droit, selon le cas, à une participation ou à un prix

**Limite de responsabilité. Transmission de document.** Les organisateurs du concours ne sont pas responsables des coupons de participation, des demandes de participation sans achat et des formulaires de déclaration et d'exonération mal acheminés ou perdus.

**Déroulement du concours.** Toute tentative visant à saboter le déroulement légitime du concours constitue une violation des lois civiles et criminelles. Dans l'éventualité où de telles tentatives étaient menées, les organisateurs du concours se réservent le droit de rejeter les participations du participant et d'obtenir une compensation équitable en vertu des lois applicables.

**Acceptation du prix.** Les prix devront être acceptés tel qu'ils sont décrits au présent règlement et ne pourront en aucun cas être, en totalité ou en partie, transférés à une autre personne, substitués à un autre prix ou être échangés contre de l'argent, sous réserve de ce qui est prévu au paragraphe suivant.

**Substitution du prix.** Dans l'éventualité où il était impossible, difficile ou plus onéreux pour les organisateurs du concours d'attribuer un prix (ou une partie du prix) tel qu'il est décrit au présent règlement, ceux-ci se réservent le droit d'attribuer un prix (ou une partie du prix) de même nature et d'une valeur équivalente ou à leur entière discrétion, la valeur monétaire du prix (ou une partie du prix) indiquée au présent règlement.

**Limitation de responsabilité. Utilisation du prix.** En participant à ce concours, tout participant admissible à un prix dégage de toute responsabilité les organisateurs du concours, toute entreprise, société, fiducie ou autre entité juridique sous leur contrôle ou leur étant affiliée, les magasins participants, leurs agences de publicité, leurs employés, agents et représentants (les « renonciataires ») de tout dommage découlant de l'acceptation ou de l'utilisation du prix.

**Fournisseur de prix.** Tout participant sélectionné pour un prix reconnaît qu'à compter de l'attribution du prix, les obligations qui s'y rapportent deviennent la responsabilité des fournisseurs de biens et services liés au prix.

**Garantie.** Tout participant sélectionné pour un prix reconnaît que la seule garantie applicable aux différents prix est la garantie standard du fabricant le cas échéant.

**Limite de responsabilité.** Sans restreindre la généralité de l'exonération ci-dessus, les Bénéficiaires de l'exonération se dégagent de toute responsabilité relativement à (i) toute erreur typographique (ou autre) contenue dans l'offre ou les documents liés à l'administration du Concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs contenues dans la publicité, le règlement officiel, l'annonce du gagnant, l'attribution du prix ou au mauvais fonctionnement, problèmes ou difficultés techniques éprouvés avec les réseaux, les lignes téléphoniques, les systèmes de messagerie SMS, de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur, serveurs ou fournisseur de service ou tout logiciel, virus, bogue informatique, défaillance d'ordinateurs personnels ou configuration de logiciels et de matériel, ou de tentative échouée de transmission de tout courriel au autre communication à l'Organisateur du Concours ou à un participant pour une raison quelconque, y compris l'encombrement de tout réseau ou la défaillance de tout site qui peut limiter la possibilité pour toute personne de participer au Concours; (ii) toute inscription en retard, perdues, volées, retardées, non reçues, endommagées, mal acheminées, incomplètes ou inexactes; (iii) tout défaut de recevoir des inscriptions en raison de problèmes de transmission ou de défaillances techniques de toute nature, y compris, sans s'y limiter, le mauvais fonctionnement de tout réseau, serveurs, fournisseurs d'accès, matériel ou logiciel, que ce soit attribuable à l'expéditeur ou au destinataire pouvant limiter pour toute personne la possibilité de participer au Concours ou l'en empêcher; (iv) tout dommage pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, notamment au système ou appareil du participant ou d'une autre personne, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel ou autre et par la transmission de toute information visant le Concours.

**Manipulation du coupon de participation.** Les organisateurs du concours ne peuvent être tenus responsables si, en raison de la manière dont les reçus de caisse ont été manipulés ou entreposés par le personnel d'un magasin participant, les coupons de participation ne comportent pas les caractéristiques essentielles prévues au présent règlement et ne permettent pas de participer au concours. Ils ne peuvent non plus l'être si le participant ne fait pas preuve du plus grand soin en manipulant le reçu de caisse. Dans ces cas, aucun code de participation de remplacement ne sera remis au participant.

**Modification du concours.** Les organisateurs du concours se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent concours dans l'éventualité où survient un événement ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du concours comme le prévoit le présent règlement.

**Limite de prix.** Dans tous les cas, les organisateurs du concours ne pourront être tenus d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

**Autorisation.** En prenant part à ce concours, tout participant admissible à un prix autorise les organisateurs du concours et leurs représentants à utiliser, si requis, ses nom, photographie, image, voix, lieu de résidence ou déclaration relative au prix à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme



de rémunération.

**Communication avec les participants.** Aucune communication ou correspondance ne sera échangée avec les participants dans le cadre du présent concours autrement que conformément au présent règlement ou à l'initiative des organisateurs du concours.

**Renseignements personnels.** En participant au Concours, les participants consentent à la cueillette, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur et/ou ses agents autorisés dans le but d'administrer le Concours et d'attribuer des prix. En acceptant un prix, tout gagnant autorise l'Organisateur du Concours et ses représentants à utiliser, si requis, ses nom, adresse (ville, province), voix, déclarations, photographie, image et autres représentations et enregistrements, à des fins publicitaires, et ce, dans tous médias, incluant mais sans s'y limiter l'Internet, et ce, sans autre préavis et sans aucune forme de rémunération. Tout participant peut être requis de signer une confirmation à cet effet.

**Facebook.** Si le Concours est hébergé sur la plateforme *Facebook*, toute personne qui y participe confirme qu'elle dégage *Facebook* de toute responsabilité et de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui pourrait découler de sa participation au Concours et reconnaît que le Concours n'est aucunement commandité, approuvé ou administré par *Facebook*, ni associé à *Facebook*. Les renseignements fournis par les participants sont fournis à l'Organisateur du Concours et non à *Facebook*.

**Propriété.** Les demandes de participation sans achat et les formulaires de déclaration et d'exonération sont la propriété des organisateurs du concours et ne seront en aucun cas retournés aux participants.

**Identification du participant.** Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom paraît sur le formulaire d'inscription et c'est à cette personne que le prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante. Si un différend survient relativement à l'identification de l'auteur d'un formulaire d'inscription, ce dernier sera considéré avoir été envoyé par le titulaire de compte autorisé associé à l'adresse de courrier électronique fournie au moment de la participation. On entend par « titulaire de compte autorisé » la personne physique à qui est attribuée une adresse de courrier électronique par un fournisseur d'accès internet ou de services en ligne, ou une autre entreprise attribuant les adresses de courrier électronique pour le domaine associé à l'adresse de courrier électronique soumise.

**Décision des organisateurs du concours.** Sous réserve de ce qui est autrement prévu dans le présent règlement, toute décision des organisateurs du concours ou de leurs représentants relativement au présent concours est finale et sans appel.

**Lois applicables.** Ce concours est sujet à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

**Divisibilité des paragraphes.** Si un paragraphe de ce règlement est déclaré ou jugé illégal, inexécutable ou nul par un tribunal compétent, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes qui ne sont pas touchés seront appliqués dans les limites permises par la loi.

**Langue.** En cas de divergence entre la version française et la version anglaise du présent règlement, la version française prévaudra.

**Différend.** Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

**Règlements.** Les règlements du Concours sont disponibles sur [metro.ca](http://metro.ca) et pour consultation dans les Magasins participants. Dans l'éventualité d'un conflit entre le règlement du Concours en français et le règlement du Concours en anglais, le règlement du Concours en français prévaudra.

## ANNEXE I

### LISTE DES PRODUITS PARTICIPANTS

Fournisseur	SAP	Description
General Mills	24911201	ValNat.MélRand.bar.tend.fr-noix 420g
General Mills	24911202	ValNat.SucSalé bar.tend.arach. 420g
General Mills	24911401	ValNat.bar.gran.croq.avoine-miel 552g
General Mills	31305001	ValNat.cér.grano.avoie-miel gran.cr. 455g
General Mills	31305002	ValNat.cér.grano.cann.gran.cr. 455g
General Mills	28853201	Lib.yog.grec bleuets 0% 4x100g
General Mills	28853202	Lib.yog.grec vanille 0% 4x100g
General Mills	28853203	Lib.yog.grec fraise 0% 4x100g
Molson	14220803	Rick.bièrè btl.red 12x341ml
Molson	14220805	Rick.bièrè btl.blanc 12x341ml
Molson	14220807	Rick.bièrè btl.dark 12x341ml
Molson	14220809	Rick.bièrè btl.blonde 12x341ml
Molson	14220810	Rick.bièrè btl.taster 4 sav. 12x341ml
Molson	14220814	Rick.bièrè btl.summer taster 12x341ml
Molson	14220815	Rick.bièrè btl.red series 12x341ml
Molson	29687201	MadJack bièrè can.lager pomme 12x355ml
Molson	29687202	MadJack bièrè can.trio 12x355ml
Molson	29795001	Rick.bièrè can.red 12x355ml
Molson	29795002	Rick.bièrè can.radler pamplem. 12x355ml
Molson	23842501	CoorsLig.bièrè can. 36x355ml
Nestlé	12067107	Haagen cr.gl.car.dulce lèche 500ml
Nestlé	12067108	Haagen cr.gl.café 500ml
Nestlé	12067110	Haagen cr.gl.choc. 500ml
Nestlé	12067111	Haagen cr.gl.fraise 500ml
Nestlé	12067113	Haagen cr.gl.vanille 500ml
Nestlé	12067114	Haagen cr.gl.van-amande suisse 500ml
Nestlé	12067125	Haagen cr.gl.gousse vanille 500ml
Nestlé	12067137	Haagen cr.gl.menthe-brisure 500ml
Nestlé	12067139	Haagen cr.gl.choc-mrc.choc. 500ml
Nestlé	12067140	Haagen cr.gl.choc.beur.arach. 500ml
Nestlé	12067148	Haagen cr.gl.choc.blc frb.truff. 500ml
Nestlé	14212402	Haagen cr.gl.extr.caram. 500ml
Nestlé	14212407	Haagen cr.gl.extr.pâte bisc. 500ml
Nestlé	14212410	Haagen cr.gl.extr.pral.crème 500ml
Nestlé	28594702	Haagen gelato choc.noir-bris. 500ml
Nestlé	28594703	Haagen gelato caramel salé 500ml
Nestlé	28594705	Haagen gelato limoncello 500ml

Nestlé	28594707	Haagen gelato tiramisu	500ml
Nestlé	31447301	Haagen cr.gl.choc.beur.ara.	3x118ml
Nestlé	31447303	Haagen cr.gl.gelato choc.n.bris.	3x118ml
Nestlé	31447304	Haagen cr.gl.gelato caramel salé	3x118ml
Nestlé	31447306	Haagen cr.gl.gousse vanille	3x118ml
Nestlé	31483601	Haagen cr.gl.spirits whiskey	475ml
Nestlé	31483602	Haagen cr.gl.spirits cr.irlandais	475ml
Nestlé	31483603	Haagen cr.gl.spirits rhum ging.	475ml
Nestlé	31483604	Haagen cr.gl.spirits rhum van.	475ml
Nestlé	31483605	Haagen cr.gl.spirits vodka	475ml
Nestlé	12065703	Haagen bar.gl.van-amande	3x88ml
Nestlé	12065704	Haagen bar.gl.choc-van.	3x88ml
Nestlé	12065705	Haagen bar.gl.van-choc.noir	3x88ml
Nestlé	12065707	Haagen bar.gl.croust.caram-amande	3x88ml
Nestlé	12065711	Haagen bar.gl.caramel salé	3x88ml
Nestlé	12065714	Haagen bar.gl.gelato tiramisu	3x88ml
Nestlé	12065716	Haagen bar.gl.gelato van.car.piz.	3x88ml
Nestlé	12065717	Haagen bar.gl.crème irlandaise	3x88ml
Nestlé	20301301	Haagen bar.gl.mini van-amande	4x55ml
Nestlé	20301306	Haagen bar.gl.mini cr.cara.amande	4x55ml
Nestlé	28599801	Delis.Vint.pizza 4fromage	519g
Nestlé	28599802	Delis.Vint.pizza pepperoni	530g
Nestlé	28604601	Delis.Vint.pizza deluxe	604g
Nestlé	28604602	Delis.Vint.pizza 3 viande	581g
Nestlé	28604603	Delis.Vint.pizza poulet-toscane	547g
Nestlé	28604604	Delis.Vint.pizza canadienne	559g
Nestlé	28604605	Delis.Vint.pizza poulet beurre	520g
Nestlé	28604607	Delis.Vint.pizza poulet-parmesan	539g
Nestlé	23222601	Nesc.DolGus.caf.cap.lungo	16un
Nestlé	23222602	Nesc.DolGus.caf.cap.macc.	8un
Nestlé	23222603	Nesc.DolGus.breuv.cap.choco.	8un
Nestlé	23222604	Nesc.DolGus.caf.cap.cappu.	8un
Nestlé	23222605	Nesc.DolGus.caf.cap.americano	16un
Nestlé	23222606	Nesc.DolGus.caf.cap.torréf.moy.	16un
Nestlé	23222609	Nesc.DolGus.caf.cap.lungo décaf.	16un
Pepsi	31560701	7UP limon.pét.lemon concom.men.	8x355ml
Pepsi	31560702	7UP limon.pét.lemon citron orig.	8x355ml
Pepsi	31560703	7UP limon.pét.lemon pêche blc	8x355ml
Pepsi	31560704	7UP limon.pét.lemon concom.menthe	355ml
Pepsi	31560705	7UP limon.pét.lemon citron orig.	355ml
Pepsi	31560706	7UP bois.pét.lemon pêche blc	355ml
Pepsi	31533601	Pepsi b.gaz.can.diète mini QC	15x222ml

Pepsi	31533602	Pepsi b.gaz.can.mini QC 15x222ml
Pepsi	13753101	Brisk bois.can.limonade QC 12x355ml
Pepsi	13753102	Brisk thé glacé citron can.QC 12x355ml
Pepsi	13753103	Pepsi Brisk bois.can.limonade QC 355ml
Pepsi	13753104	Pepsi Brisk bois.can.thé gl.citr QC355ml
Pepsi	13753113	Brisk bois.can.thé gl.limon.QC 12x355ml
Pepsi	13753114	Brisk bois.can.thé gl.li.ce.QC 12x355ml
Pepsi	28589701	PureLeaf thé glacé framboise 1.75l
Pepsi	28589702	PureLeaf thé glacé citron 1.75l
Pepsi	28589704	PureLeaf thé gl.pêche 1.75l
Pepsi	28644202	Tropic.jus réf.limonade tang. 1.75l
Pepsi	28644203	Tropic.jus réf.melon eau 1.75l
Pepsi	28644204	Tropic.jus réf.mangue-ananas 1.75l
Pepsi	28926801	Trop50 jus bois.limonade-frb. 1.75l
Irresistibles	25299801	CRÈME GLACÉE TOURBILLON CARAMEL IRRESISTIBLES VRAIE CRÈME 1,5 L
Irresistibles	25299802	CRÈME GLACÉE PISTACHES IRRESISTIBLES VRAIE CRÈME 1,5 L
Irresistibles	25299803	CRÈME GLACÉE CHOCOLAT-BROWNIES IRRESISTIBLES VRAIE CRÈME 1,5 L
Irresistibles	25299804	CRÈME GLACÉE CERISES BORDEAUX IRRESISTIBLES VRAIE CRÈME 1,5 L
Irresistibles	25299805	CRÈME GLACÉE PRALINE-CRÈME IRRESISTIBLES VRAIE CRÈME 1,5 L
Irresistibles	25299806	CRÈME GLACÉE VANILLE CLASSIQUE IRRESISTIBLES VRAIE CRÈME 1,5 L
Irresistibles	25299807	CRÈME GLACÉE AVALANCHE BISCUITS IRRESISTIBLES VRAIE CRÈME 1,5 L
Irresistibles	25299810	CRÈME GLACÉE AVALANCHE AMANDES-GUIMAUVES IRRESISTIBLES VRAIE CRÈME 1,5 L
Irresistibles	25299811	CRÈME GLACÉE AVALANCHE NOIX-CARAMEL IRRESISTIBLES VRAIE CRÈME 1,5 L
Irresistibles	29076302	CRÈME GLACÉE AVALANCHE DELICE MENTHE CHOCOLAT IRRESISTIBLES 1.5 L
Irresistibles	29076305	CRÈME GLACÉE AVALANCHE GOBELET AU BEURRE ARACHIDE IRRESISTIBLES 1.5 L
Irresistibles	29076307	CRÈME GLACÉE AVALANCHE DÉLICE ÉRABLE IRRESISTIBLES 1.5 L
Irresistibles	29076308	CRÈME GLACÉE TRILOGIE CHOCOLAT IRRESISTIBLES 1.5 L
Irresistibles	29076309	CRÈME GLACÉE SUCRE CRÈME IRRESISTIBLES 1.5 L
Maple Leaf	25037102	MLeaf Natural Selections saucisse fumée au Porc 375g
Maple Leaf	25037101	MLeaf Natural Selections saucisse au Poulet 375g
Maple Leaf	13187203	MLeaf Top Dogs saucisse fumée 450g
Maple Leaf	13196901	Hygrade saucisse fumée 450g
Maple Leaf	12934801	Hygrade saucisse fumée BBQ 450g
Maple Leaf	28773301	Juicy Jumbos - au bœuf 375g
Maple Leaf	16199703	Juicy Jumbos - originaux 450g
Maple Leaf	15151901	Juicy Jumbos - piquante 450g
Maple Leaf	24807701	Country Naturals Saucisse Fumée Adulte 375g
Maple Leaf	30573201	Canadian Craft Saucisse fumée style Montréal 375g
Maple Leaf	31459901	MLNS Effilochés de poulet 8x200g
Maple Leaf	31459902	MLNS Effilochés de dinde 8x200g
Maple Leaf	31459903	MLNS Effilochés de porc 8x200g
Irresistibles	29603001	Irrs.LaBouch.burger bf ép.stk MTL 1.02kg

Irresistibles	29603002	Irrs.LaBouch.burger bf géant BBQ 1.02kg
Irresistibles	29602901	Irrs.LaBouch.burger boeuf Angus srg 852g
Irresistibles	30617501	Irrs.LaBouch.burger surlonge boeuf 852g
Irresistibles	29578701	Irrs.burger farci bacon-cheddar 1.02kg
Irresistibles	29578703	Irrs.burger champ.from.suisse srg 1.02kg
Irresistibles	31604201	Irrs.Natur.burger boeuf s.antib.srg 768g
Irresistibles	29729101	Irrs.M-Êt.burger végétarien quinoa 452g
Irresistibles	23116201	Irrs.pain plat hamb.blanc-gr.ent.(8)560g
Irresistibles	23116202	Irrs.pain plat hamb.multig-gr.ent(8)560g
Irresistibles	23116901	Irrs.petit pain hamb.géant gr.sésame 8un
Irresistibles	23116903	Irrs.petit pain h.dog géant gr.sésam 6un
Irresistibles	31587501	Irrs.petit pain hamb.style Italien 8un
Irresistibles	10087213	irr crev.bl.pac.cuit.p.d.a-q.31-40 srg 340g
Irresistibles	10087198	irr crev.blc pac.n/cuit 31-40 340g
Irresistibles	10041848	Irrs.crev.tig.noir.cuit.p.d.aq31-40 340g
Irresistibles	10041849	Irrs.crev.tig.noire cru fac-p 31-40 340g
Irresistibles	10087214	irr crevette cuite 51/60 surg
Irresistibles	10087197	irr crevette non cuite 51/60 surg
Irresistibles	10095043	irr crevette cuite 71/90 pdsq
Irresistibles	10095040	irr crevete non cuite 71/90 pdsq
Irresistibles	10087217	irr crevette crue 90/120 pdsq
Irresistibles	10052035	irr crevette 150/200